

PROJET DE
DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION

Séance du 12 décembre 2011

N° 13/2011

Le Comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Galmier, légalement convoqué le 1^{er} décembre 2011, s'est réuni à Saint-Galmier sous la présidence de Monsieur GIRAUD

OBJET :

Présents : Mesdames et Messieurs
formant la majorité des membres en exercice.

DECISION

Absents excusés :
Mesdames et Messieurs

**MODIFICATIVE
BUDGETAIRE**

**N°2/2011 – BUDGET
PRIMITIF 2011**

Secrétaire :

Vu les articles L2221-1 à L2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L132 à L 133-10, L 134-6, R133-1 à R 133-18 et R134-12 du Code du Tourisme,

Vu la délibération du conseil communautaire du Pays de Saint-Galmier en date du 25 juin 2008,

Vu la délibération du conseil communautaire du Pays de Saint-Galmier en date du 17 septembre 2008,

Vu la délibération du comité de direction en date du 22 novembre 2010, au cours duquel il a été procédé au vote du budget primitif de l'exercice 2011,

Vu la délibération du comité de direction en date du 28 avril 2011, au cours duquel il a été procédé au vote du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2010,

Vu la délibération du comité de direction en date du 28 avril 2011, au cours duquel il a été procédé à l'affectation du résultat de l'exercice 2010 à l'exercice 2011,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier du comité en date du 20 avril 2011, au cours duquel il a été procédé au vote de la subvention complémentaire,

Vu la délibération du comité de direction en date du 7 juillet 2011, au cours duquel il a été procédé à la Décision Modificative budgétaire N°1/2011.

Monsieur le président indique qu'il convient d'affecter la subvention versée par le Conseil Général de la Loire pour la réédition du topoguide du Pays de Saint-Galmier. Par ailleurs, il convient d'affecter les recettes complémentaires générées par notre activité sur le poste « charges de personnel et assimilés » pour équilibrer les chapitres budgétaires de l'exercice 2011 avant sa clôture le 31/12/2011.

Monsieur le Président propose en ce sens la Décision Modificative Budgétaire suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
R743 Subvention CG 42		+ 7 788.00€
D62322 Topoguide balade Pays de St-Galmier	+ 5 938.00€	
D6411 Salaires et appointements	+ 1 850.00€	
TOTAL	+ 7 788.00€	+ 7 788.00€

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
R7063 Inscriptions Randonnée Deux Châteaux		+ 2 022.00€
D6411 Salaires et appointements	+ 2 022.00€	
TOTAL	+ 2 022.00€	+ 2 022.00€

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
R7087 Remboursement de frais		+ 2 647.72€
D6411 Salaires et appointements	+ 2 647.72€	
TOTAL	+ 2 647.72€	+ 2 647.72€

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
R7072 Objets divers		+ 2 500.00€
D6411 Salaires et appointements	+ 2 500.00€	
TOTAL	+ 2 500.00€	+ 2 500.00€

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
R6419 Remboursement CPAM		+ 1 317.23€
D6411 Salaires et appointements	+ 1 317.23€	
TOTAL	+ 1 317.23€	+ 1 317.23€

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D023 Virement à la section d'investissement	- 2 286.75€	
D6063 Fournitures entretien et petit matériel	+ 2 286.75€	
TOTAL	0.00€	0.00€

Le comité de direction, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le président et en avoir délibéré :

Fait et délibéré, à Saint-Galmier le 12 décembre 2011.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Claude GIRAUD